



REPUBLIQUE FRANCAISE
Arrondissement de CLERMONT
MAIRIE D'ETOUY

83, rue de l'église - 60600 ETOUY

Tél : 03 44 78 97 82 **E-Mail :** mairie.etouy@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 FEVRIER 2019

Le vingt cinq février deux mil dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain RANDON, Maire ;

Etaient présents : MM. DAMETTE, LAUNAY, MATHYS-SARAZIN, LEGUEN, BEEUWSAERT, LEFEVRE, DEGOURNAY, ARDENOIS, MINOT, SARAZIN, MARLART ;

Etaient absents : M. SCHMIDT ayant donné pouvoir à M. MINOT ;
Mme FLOURY ayant donné pouvoir à Mme DAMETTE ;
M. JUSRAND ayant donné pouvoir à Mme MARLART ;

Ordre du jour :

- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Approbation du compte rendu de la séance du 30 novembre 2018**
- **Compte rendu des décisions du Maire**
- **Modification statutaire de la Communauté de Communes du Clermontois PLUIHD**
- **Autorisation de voirie**
- **Achat d'une bande de 2 mètres le long de la rue des aunaies**
- **-Personnel communal : pouvoir donné au Maire pour défendre les intérêts de la Commune**
- **Demandes de fonds de concours :**
 - 1°) **Isolation de l'agence postale**
 - 2°) **Isolation et électricité dans le bâtiment sis rue du buart**
- **Questions diverses**

I - Désignation du secrétaire de séance

Mme Maryline DAMETTE est élue secrétaire.

II - Lecture du compte rendu de la séance du 30 novembre 2018

Mme DAMETTE tient à préciser que suite à une relecture, il manquait le tableau des décisions modificatives, celui-ci a été rajouté.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III – Compte rendu des décisions du Maire :

Signature du contrat avec Orange pour l'antenne téléphonique

Signature du nouveau contrat A.I.T.T. simplifiant les démarches

Signature d'avenant au plan mercredi de septembre à décembre 2018 avec la C.A.F.

IV – Modification statutaire de la Communauté de Communes du Clermontois

Le Conseil Municipal par 11 voix pour et 4 abstentions émet un avis favorable et adopte la modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes du Clermontois intégrant le transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme. Ceci aura pour finalité d'élaborer un PLU intercommunal, document de base de la planification urbaine territoriale, tenant lieu de programme local de l'habitat et de plan de déplacement urbain : PLUi-H-D.

V –Autorisation de voirie

Il est demandé une autorisation de voirie rue des aunaies pour un raccordement au réseau d'eau potable rue de Clermont.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette autorisation de voirie.

VI – Achat d'une bande de 2 mètres

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat d'une bande de terrain de 2 mètres de large le long de la rue des aunaies au niveau de la parcelle C N°995 pour le montant des frais de géomètre nécessaires à cette découpe cadastrale.

Il conviendra d'être attentif à l'utilisation de cette voirie qui restera interdite aux poids lourds.

VII – Personnel communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir à M. le Maire pour ester en justice et saisir un avocat pour défendre les intérêts de la Commune suite au recours d'un agent au Tribunal Administratif pour non titularisation.

VIII – Demandes du fonds de concours

1°) Nouvelle agence postale : le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande d'une subvention du fonds de concours de la Communauté de Communes concernant l'isolation de la nouvelle agence postale pour un montant de 3 629.74 € soit 50 % du coût des travaux.

2°) Bâtiment rue du buart : le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande d'une subvention du fonds de concours de la Communauté de Communes concernant l'isolation et l'installation du chauffage électrique pour un montant de 2 121.99 € soit 50 % du coût des travaux.

IX – Questions diverses

Lancement des après-midis conviviales le lundi 04 mars 2019.

Dernière connexion de la fibre route d'Airion faite par ligne enterrée.

Arbres du cimetière : 5 arbres abattus, les 4 restants seront enlevés à l'automne.

Poursuite des démarches pour l'ouverture de l'épicerie. Ouverture prévue : mi-mars.

Pour information concernant les activités de la Communauté de Communes du Clermontois :

- Abandon du projet Fernel en l'état par manque de subventions.
- Une première réunion du plan santé a eu lieu le 24 janvier 2019.

Interventions des conseillers :

M. MINOT demande s'il est possible de redélimiter le chemin dit « du tour de ville ». Il demande s'il y a eu un « cahier de doléances ». M. le Maire lui répond que oui et que ledit cahier a été déposé en Préfecture le 20 février 2019. Il signale aussi des véhicules « tampons » rue du moulin, rue de la forêt et rue Saint-Martin.

Suite à la commission des travaux, Mme ARDENOIS demande où en est le projet d'accès au stade sécurisé. La commission des travaux en relation avec les services du Département étudie la solution la plus adéquate.

Mme DAMETTE signale que la réserve incendie de la « Fontaine aux Bois » ne semble plus pleine. La Communauté de Communes en sera avertie.

M. LEGUEN fait part de la réunion avec les associations vendredi 01 mars 2019 à 19h00. D'autre part, le marché printanier aura lieu le 06 avril 2019. La fête et la brocante sont programmées pour le week-end du 06 et 07 juillet 2019.

M. LEFEVRE signale qu'il a été contacté suite à un brûlage de déchets verts dans son voisinage. Il est rappelé que le brûlage est interdit par arrêté préfectoral. D'autre part, il semblerait qu'un fil électrique soit défectueux dans l'église (celui qui traverse la nef). La commission des travaux est en charge de ce problème.

La séance est levée à 20h21.